L'école de l'Escabelle

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 26 mai 2021
Rencontre TEAMS
18 h 30

Procès-verbal

Sont présents :

Nom	Groupe représenté
Jean-Philippe Chartré	Représentant des parents
Maud Ablain	Représentante des parents
Kim Dubé-Veillet	Représentante des parents
Nathalie Marquis	Représentante des parents
Francis Pouliot	Représentant des parents
Monia Breton	Enseignante
Anne-Sophie Renaud	Enseignante
Johanne Simpson	Représentante du personnel de soutien
Donna Thériault	Représentante du service de garde
Juliana Martins-Faleiros	Représentante des professionnels

Sont également présentes à la table du conseil :

France D'Amours	Directrice de l'école
Nancy Bélanger	Secrétaire d'assemblée

Sont absentes :

Sandra Dubé-Blanchet	Représentante de la communauté
Émilie Robitaille	Représentante de la communauté

1	**Ouverture de la séance**
	M. Jean-Philippe Chartré, président du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue à toutes et à tous.
2-	**Adoption de l'ordre du jour**
CE2021-05-451	**CONSIDÉRANT** que Mme France D'Amours, directrice, en concertation avec M. Jean-Philippe Chartré, président, a élaboré un projet d'ordre du jour; **CONSIDÉRANT** que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres**;** **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Nathalie Marquis, appuyée de Mme Monia Breton, il est résolu à l'unanimité; **D'ADOPTER** l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 26 mai du conseil d'établissement de l'école de l'Escabelle.
3-	**Adoption du procès-verbal de la séance du 21 avril 2021**
CE2021-05-452	**CONSIDÉRANT** que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 21 avril 2021, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion; **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Kim Dubé-Blanchet appuyée de Mme Maud Ablain, il est résolu à l'unanimité : **D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance du 21 avril 2021 en modifiant le prénom de Francis au lieu de François et en apportant des précisions au point 8.

4-	**Suivis au procès-verbal**

- **Formation nouvelle gouvernance**

  Mme France D'Amours mentionne qu'elle a fait suivre les informations.

- **Projet sentiment d'appartenance (chandail)**

  Nous avons transmis le logo pour l'impression. Il reste à mettre en place la vente des chandails ainsi que l'information à transmettre aux parents concernant le nouveau logo.

- **Clientèle**

  Un petit changement, nous conservons la classe de 1re et 2e année.

5-	**Budget de fonctionnement du conseil d'établissement**

Mme France D'Amours mentionne qu'il n'y a aucune dépense depuis notre dernière séance, mais la récompense pour les brigadiers est à prévoir.

6-	**Travaux dans le secteur avant du pavillon A**

CE2021-05-453

Nous avons reporté les travaux à l'été parce que ce n'était plus possible durant la semaine de relâche. Étant donné l'ampleur du travail à effectuer, le caractère essentiel de ces travaux et les coûts s'y rattachant, nous devons faire une demande d'utilisation de surplus de 100 000$ qui sera remboursé à raison de 5000$ sur une période de 20 ans.

CONSIDÉRANT les explications fournies par Mme France D'Amours

EN CONSÉQUENCE sur proposition de M. Francis Pouliot, appuyée de Mme Monia Breton, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER la demande d'utilisation de surplus.

7-	**Budget 2021-2022 (art.95)**
CE2021-05-454	Madame France D'Amours présente et commente le budget 2021-2022.

CONSIDÉRANT	la présentation du budget faite par Mme France D'Amours pour l'année financière 2021-2022;
CONSIDÉRANT	le complément d'information donné par Mme France D'Amours;
CONSIDÉRANT	que le budget sera revu en septembre suite à la lecture de clientèle du 30 septembre;
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Nathalie Marquis, appuyée de Mme Maud Ablain, il est résolu à l'unanimité;
D'ADOPTER	le budget pour l'année financière 2021-2022.

8-	**Activités et sorties éducatives**

Il n'y a pas de changement pour le moment, mais plusieurs activités auront lieu d'ici la fin de l'année.

9-	**Vie de l'école**

Mme France D'Amours fait la lecture du document Vie de l'école.

10-	**Rapport annuel**
CE2021-05-455	M. Jean-Philippe Chartré fait la lecture du rapport annuel.

CONSIDÉRANT	la présentation du rapport annuel faite par M. Jean-Philippe Chartré,
EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Jean-Philippe Chartré, appuyée de Mme Nathalie Marquis, il est résolu à l'unanimité;
D'APPROUVER	le rapport annuel 2020-2021.

11-	**Souper du conseil d'établissement**
CE2021-05-456	Mme Kim Dubé-Veillet propose que le 30 $ prévu par membre pour le souper du conseil d'établissement soit utilisé pour offrir un chandail aux couleurs de l'école aux familles dans le besoin. **EN CONSÉQUENCE** sur proposition de Mme Dubé-Veillet, appuyée de M. Jean-Philippe Chartré, il est résolu à l'unanimité; **D'APPROUVER** l'utilisation de cette somme pour offrir des chandails.
12-	**Correspondance**
	Aucune correspondance.
13-	**Levée de l'assemblée**
CE2021-05-457	**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Mme Kim Dubé-Veillet, appuyée de Mme Monia Breton, il est résolu à l'unanimité : **DE LEVER** l'assemblée à 19 h 46.

Adopté le **par la résolution no** **— CE2021-** **.**

Directrice Président Date